



Syndicat des Personnels  
du Réseau International du Ministère  
de l'Économie, des Finances et de la  
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12  
[sprim-fo@dgtresor.gouv.fr](mailto:sprim-fo@dgtresor.gouv.fr) - Tél. : 01.53.18.83.03 - [www.sprim-fo.org](http://www.sprim-fo.org)

## **Revue de presse du 16 septembre 2022**

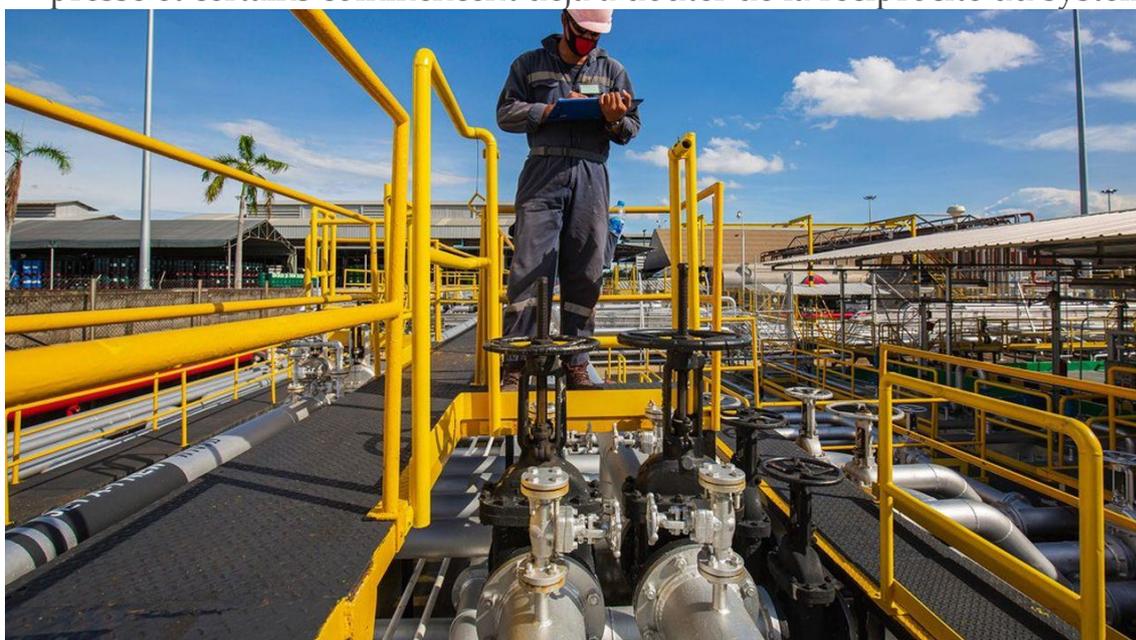
### **Presse – Actualités**

- [Course contre la montre pour envoyer du gaz français vers l'Allemagne – Les Echos](#)
- [Blé : les exportations françaises menacées par la concurrence agressive de la Russie – La Tribune](#)
- [Sobriété énergétique : des cadres publics préconisent plus de télétravail - Acteurs Publics](#)
- [L'Insee revoit légèrement à la hausse l'inflation en août, à 5,9% sur un an – Le Figaro](#)
- [Crise des sous-marins : un an après l'alliance Aukus, l'effet domino en Indo-Pacifique – Le Monde](#)
- [Le resserrement monétaire de la BCE, une mauvaise nouvelle pour les « cigales » européennes – The Conversation](#)
- [Pourquoi les dépenses de santé ont explosé en France en 2021 – L'Express](#)
- [Union européenne : U. von der Leyen veut créer un environnement plus favorable à l'investissement – Le Moci](#)
- [Allez, c'est vendredi ! Sourions...](#)

# ARTICLES DE PRESSE

## Course contre la montre pour envoyer du gaz français vers l'Allemagne – Les Echos

La France s'est engagée à livrer quotidiennement jusqu'à 100 gigawatts/heure à son voisin durant l'hiver pour l'aider à faire face à la crise. Mais le temps presse et certains commencent déjà à douter de la réciprocité du système.



Des études sont en cours pour déterminer les travaux à réaliser avant la mi-octobre. (Shutterstock)

Par [Nicolas Rauline](#)

Publié le 16 sept. 2022 à 6:45 Mis à jour le 16 sept. 2022 à 7:07

Le compte à rebours est lancé. Français et Allemands ont moins d'un mois pour mettre en place le [dispositif d'entraide énergétique](#) annoncé par Emmanuel Macron il y a une dizaine de jours. A partir du 12 octobre, la France doit commencer à livrer du gaz à son voisin. Une situation inimaginable il y a quelques mois encore - l'Allemagne exportant historiquement son gaz vers les autres pays européens -, mais rendue nécessaire par [les grandes difficultés outre-Rhin](#) depuis la chute des exportations russes.

Après un accord avec le chancelier allemand, Olaf Scholz, le président de la République a promis d'envoyer à son voisin jusqu'à 5 % des réserves françaises de gaz cet hiver (2 % de la consommation de l'Allemagne). En échange, Berlin pourra pallier d'éventuels manques d'électricité en

France, [lors des pics de consommation qui mettront sous forte pression le réseau hexagonal](#) .

### **Un problème d'odeur**

Concrètement, le gaz français entrera en Allemagne via la station mosellane d'Obergailbach. Des études sont en cours pour déterminer les ajustements à réaliser sur cette portion de réseau français actuellement à l'arrêt.

L'augmentation des flux pourrait nécessiter le renforcement de certaines canalisations et il faudrait lever certaines congestions dans le Nord-Est du pays. A priori, les dépenses ne seront pas très élevées.

Mais un autre problème subsiste que l'Allemagne doit trancher : faut-il désodoriser le gaz français pour l'exporter ? Outre-Rhin, certains sites industriels qui l'utilisent comme matière première ne peuvent pas recevoir un gaz qui contient des impuretés, ajoutées avec l'odorisation. Il faudrait alors le détourner des sites sensibles.

Par ailleurs, le gaz n'est odorisé outre-Rhin que lorsqu'il arrive dans le réseau de ville. Il l'est beaucoup plus en amont en France. Il pourrait donc l'être deux fois, à moins que les Allemands ne décident de construire une usine de désodorisation à la frontière, comme ils l'ont fait il y a quelques années avec la Suisse. Mais ce n'est sans doute pas une priorité...

En France, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a lancé une consultation publique ce jeudi et délibérera juste avant la mi-octobre. Il s'agira de déterminer la tarification et les règles de priorisation. Le timing est serré mais les différents partenaires travaillent sur le sujet depuis plusieurs semaines déjà. « Dès le mois d'août, nous avons changé la manière dont on gérait l'interconnexion, explique Thierry Trouvé, le directeur général de GRTgaz, gestionnaire du réseau français de gaz. Potentiellement, aujourd'hui, il peut sortir autant de gaz qu'il n'en entre. »

### **Une vraie réciprocité ?**

Après avoir évoqué 120 GWh par jour, les deux partenaires se sont finalement mis d'accord sur 100 GWh. « Ce qui équivaut à quatre tranches nucléaires », précise-t-on chez GRTgaz. Cette capacité ne sera toutefois pas constante et dépendra de la gestion du réseau.

A terme, l'interconnexion pourrait être pérennisée. « Des réflexions existent sur la manière de reconfigurer le réseau européen, dans la perspective de la fin des exportations de gaz russe », explique Thierry Trouvé. [L'Allemagne met](#)

[aussi les bouchées doubles sur le dossier du GNL en développant cinq projets de terminaux méthaniers.](#)

Côté français, certains doutent toutefois de la réciprocité du mécanisme de solidarité. « Les gestionnaires de réseau allemands sont au nombre de quatre contre un seul en France et n'appliquent pas les mêmes procédures. Tout cela dans une opacité qui ne facilite pas les échanges », atteste une source au fait du sujet.

### **Apport minimal**

En France, le gestionnaire de réseau de transport d'électricité RTE table sur un apport allemand similaire à celui de l'an passé dans ses prévisions pour l'hiver. La prolongation des deux centrales nucléaires allemandes décidée ces derniers jours n'a pas été prise en compte. De fait, celle-ci laisse quelques zones d'ombre, notamment la puissance qui sera effectivement disponible puisque ces centrales devraient être mises en réserve et non pas produire en permanence sur le réseau.

Par ailleurs, des « coefficients de prudence » ont été appliqués sur l'électricité produite par les centrales au charbon qui doivent sortir de leur réserve outre-Rhin. « Certaines de ces centrales n'ont pas fonctionné depuis très longtemps, on a une incertitude sur les délais de remise en service », pointe encore Thomas Veyrenc, directeur exécutif chez RTE.

**Nicolas Rauline**

## **Blé : les exportations françaises menacées par la concurrence agressive de la Russie – La Tribune**

Malgré une amélioration de ses prévisions de collecte -qui sont passées de 30,5 à 31,4 millions de tonnes-, celles concernant les exportations françaises vers des pays tiers ont été revues à la baisse, de 10,3 à 10 millions de tonnes. Si plusieurs aléas économiques et géopolitiques vont peser sur les exportations hors UE, les exportations massives et compétitives de blé russe qui sont attendues risquent de concurrencer le blé tendre français. Explications.

Avant l'été, malgré une légère baisse des rendements, le plus grand optimisme était de mise. La campagne de commercialisation 2022-2023 du blé tendre français avait démarré « *sous de bons auspices* », [se réjouissait en juillet l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer \(FranceAgriMer\), qui prévoyait « des exportations françaises de blé tendre hors Union européenne en nette hausse »](#), à 10,3 millions de tonnes, soit 17% de plus que lors de la campagne précédente.

Moins de deux mois plus tard, l'établissement se montre moins confiant. Malgré une amélioration de ses prévisions de collecte -qui sont passées de 30,5 à 31,4 millions de tonnes-, celles concernant les exportations françaises vers des pays tiers ont été revues à la baisse, de 10,3 à 10 millions de tonnes. Une multitude d'aléas, économiques, climatiques et géopolitiques, pèsent en effet sur l'avenir.

## Une arrivée massive du blé russe sur les marchés

Parmi les facteurs susceptibles de les favoriser figure tout d'abord le prix à l'exportation du blé meunier français, qui reste très compétitif par rapport à la majorité des autres origines. Il est soutenu par la [faiblesse de l'euro par rapport au dollar](#) -monnaie de transaction sur la plupart des marchés agricoles-, qui favorise les exportations européennes. La qualité du blé français est en outre au rendez-vous cette année, alors que le repli des cours mondiaux du blé constaté depuis mai est susceptible de relancer globalement la demande des pays importateurs, malgré des prix encore plutôt élevés.

Le blé tendre français risque toutefois d'être durement concurrencé par le blé tendre russe, dont les prix sont encore plus compétitifs [malgré les cours élevés du rouble -soutenu artificiellement par Moscou-](#), prévoit FranceAgriMer. Certes, selon les estimations de Reuters -formulées malgré l'arrêt par la Russie de toute communication sur ses données douanières depuis le début du conflit-, en juillet-août les exportations russes de blé ont baissé de 40% par rapport à l'année précédente. Mais « *une arrivée massive du blé russe en deuxième partie de campagne ne peut pas être exclue* », prévoit Marc Zribi, chef de l'unité grains et sucre de FranceAgriMer.

« *On attend une très forte présence du blé russe à l'export* », anticipe-t-il donc.

## Des prix permettant de récupérer des devises

La Russie devrait en effet disposer d'une importante production cette année, de 85,4 millions de tonnes, dont 41 tonnes réservées à l'export. Elle est d'ailleurs déjà parvenue à couvrir 44% de la demande de l'Egypte, qui depuis début juin a acheté 3,3 millions de tonnes de blé -dont 910.000 tonnes expédiées par la France. Et les prix bas pratiqués par Moscou dépendent probablement non seulement de la qualité du blé et des gros volumes à écouler, mais aussi d'une volonté de récupérer des devises pour financer la guerre avec l'Ukraine, analyse Marc Zribi.

L'expert souligne toutefois l'existence d'autres facteurs susceptibles de rééquilibrer le jeu concurrentiel. Tout d'abord, les incertitudes sur la qualité du blé russe, dont une grande partie pourrait être compatible seulement avec une utilisation fourragère. Mais surtout, les doutes sur les capacités logistiques de la Russie, et l'éventuelle réticence des affréteurs potentiels face aux risques d'assurance, note Marc Zribi.

## Le blé des pays de l'hémisphère Sud très attendu

Les exportations françaises sont d'ailleurs confrontées aussi à d'autres aléas. Si les prévisions concernant la production et les exportations ukrainiennes restent très faibles par rapport aux moyennes des années précédentes, le maintien ou pas de [l'accord signé avec la Russie fin juillet sur la création de corridors maritimes sécurisés](#) pèsera beaucoup sur les échanges internationaux. Des discussions entre la Russie et la Turquie devraient se tenir à ce sujet lors du Sommet de l'Organisation de Coopération de Shanghai à Samarcande, en Ouzbékistan qui a ouvert ses portes hier jusqu'à ce soir.

Dans un contexte mondial de maintien des productions 2022-2023 à des niveaux historiquement très élevés, malgré un léger recul par rapport à 2021-2022, l'arrivée sur le marché du blé des pays de l'hémisphère Sud -très différemment frappés par les aléas climatiques- risque aussi de rebattre les cartes. Sans compter les évolutions de la politique de la Banque centrale européenne (BCE) en matière de taux directeurs, ainsi que celles des prix du fret, les deux susceptibles de favoriser ou pénaliser les exportations européennes, notamment vers les pays proches du Moyen-Orient et d'Afrique.

## Moins de demande par la Chine, plus par le Pakistan

Enfin, la demande des deux pays jouera. Tout d'abord celle de la Chine, dont les achats massifs ont dopé ces dernières années les prix du blé.

*« Le Conseil international des céréales (CIC) a revu à la baisse les prévisions d'importations de la Chine en 2021-2022 », observe Marc Zribi, pour qui Pékin devrait ainsi moins peser sur les marchés mondiaux.*

A la suite des [inondations catastrophiques subies par le pays](#), les achats du Pakistan devraient en revanche être plus présents cette année, estime l'expert, en soulignant que des exportations françaises vers cette destination ont déjà été remarquées.

*Globalement, « la situation reste très évolutive », résume-t-il.*

Giulietta Gamberini

\* \* \*

## **Sobriété énergétique : des cadres publics préconisent plus de télétravail - Acteurs Publics**

Sens du service public vient de dévoiler sa contribution au plan de sobriété des administrations. Le *think tank* de hauts fonctionnaires recommande notamment de développer le recours au télétravail et détaille une série de “mesures exceptionnelles” face à la situation tout aussi “exceptionnelle” qui s’annonce cet hiver, où une pénurie d’énergie est attendue.

C’est imminent. L’exécutif présentera très prochainement son plan “pour un État exemplaire”. D’ici là, les idées fourmillent pour réduire la consommation d’énergie dans les administrations. Dernière en date, celle du *think tank* de hauts fonctionnaires Sens du service public, qui vient de dévoiler sa contribution au “plan de sobriété des administrations”.

*“La diminution des consommations d’énergie de l’État et plus globalement des opérateurs publics revêt une double importance, souligne le think tank. Premièrement en ce qu’elle contribue directement à l’objectif national. Deuxièmement car il se doit d’être exemplaire à l’heure où des efforts de sobriété seront demandés à l’ensemble de la société.”*

Mais “avant de réduire le service rendu ou de fermer un équipement public, (...) il est du devoir de toutes les administrations d’apporter aux citoyens la démonstration que toutes les autres options d’économie d’énergie ont été mises en œuvre”, ajoute Sens du service public. L’occasion pour le *think tank* d’inciter plutôt à des “mesures d’adaptation des fonctionnements des administrations (pour) faire évoluer les pratiques dans le temps” et donc éviter, notamment, de “pénaliser lourdement les usagers”.

### **Accélérer la rénovation thermique**

Pour ces hauts fonctionnaires, la “priorité absolue” doit ainsi être donnée aux économies d’énergie dans les administrations “afin de rénover pour faire des économies”. Ils soutiennent en ce sens les différentes mesures de réduction de la température dans les locaux publics et poussent à l’accélération de la rénovation thermique des bâtiments publics.

Le *think tank* mise aussi sur le télétravail et préconise son déploiement *“de façon beaucoup plus massive qu’aujourd’hui en particulier quand il permettra de maintenir des bureaux fermés”*. Une proposition qui fait écho à la piste avancée fin août par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini. Ce dernier avait alors évoqué l’idée d’un développement du télétravail des agents publics pour pouvoir fermer des bâtiments publics et ainsi réduire la consommation d’énergie. Une piste qui avait suscité l’ire des syndicats, ces derniers accusant l’exécutif de vouloir faire porter sur les agents publics eux-mêmes l’effort de réduction de la consommation d’énergie. Ce que le gouvernement a alors réfuté.

Dans sa contribution, le *think tank* pousse également à la transformation du quotidien des administrations, tant dans le domaine des déplacements professionnels que dans celui des usages numériques. Sur les déplacements, explique Sens du service public, *“les administrations doivent encourager les mobilités durables et moins énergivores des agents publics”*.

### **Suppression des véhicules de fonction**

D’où une série de *“mesures ambitieuses”* et nécessaires, selon ses représentants : la suppression des véhicules de fonction, le *“renforcement”* des flottes de vélos achetés par les employeurs, l’électrification des flottes automobiles, le remplacement des déplacements métropolitains en avion par le train *“dans toutes les administrations”* ou encore la *“limitation (et l’)optimisation”* des déplacements *“carbonés superflus”*.

Sur le plan du numérique, le *think tank* invite chaque administration à mettre en place des *“plans de sobriété numérique”*. Ce qui, selon lui, passe par une *“responsabilisation des utilisateurs”* via l’extinction des équipements numériques *“en cas de non-usage prolongé”* ou encore la limitation de l’usage du *streaming* et l’incitation à utiliser le wifi plutôt que la 4G. La *“rationalisation”* des infrastructures numériques est également recommandée, avec notamment la coupure *“centralisée”* des réseaux *“partout où c’est possible la nuit”* et l’*“optimisation”* des capacités des serveurs.

## **“Télétravail massif”, surtout dans les périodes de grand froid**

Mais au vu de la situation *“exceptionnelle”* attendue cet hiver, où une pénurie d'énergie est annoncée, le *think tank* appelle dès à présent à mettre en œuvre des mesures tout autant exceptionnelles. Et ce en autorisant donc tout d'abord les agents publics volontaires à augmenter leur nombre de jours de télétravail par semaine pour réaliser des économies de carburant dans les trajets domicile-travail. *“Cette piste doit encore plus être encouragée si elle permet de fermer des bâtiments publics pendant les périodes de chauffe”*, détaille Sens du service public, en poussant pour un *“télétravail massif”*, notamment pendant la seconde semaine des vacances de Noël, voire de *“l'imposer sur les périodes de grand froid quand cela est possible”*. *“Afin de compenser le chauffage à domicile des agents en télétravail, les administrations devront regrouper les agents présents sur site pour réduire le chauffage sur des bâtiments fermés”*, ajoute le *think tank*.

Autres mesures exceptionnelles préconisées pour les prochains mois : l'annulation de tous les déplacements professionnels *“sur une période d'au moins une semaine”* ; *“préférer autant que possible la visioconférence”*, le report de l'activation du chauffage des bâtiments administratifs *“après les vacances de la Toussaint”*, pour l'éteindre au moment des vacances de printemps, ou encore la coupure à partir de 22 h 30 des bâtiments publics *“autant que possible en tenant compte des particularités locales”*.

PAR BASTIEN SCORDIA

\* \* \*

## **L'Insee revoit légèrement à la hausse l'inflation en août, à 5,9% sur un an – Le Figaro**

**Dans leur première estimation, les statisticiens nationaux tablaient plutôt sur 5,8%.**

Cet été, les ménages ont pu souffler un peu, mais moins que prévu. L'Insee a revu légèrement à la hausse ce jeudi son estimation de l'indice des prix à la consommation en août. Selon les statisticiens nationaux, l'inflation a atteint 5,9% sur un an, contre 5,8% attendus dans une première estimation.

Dans le détail, sur un mois, les prix des produits manufacturés ont augmenté massivement, de 1,8%, portés par la fin des soldes d'été. En parallèle, les prix de l'alimentation ont aussi accéléré, de 1,7%, «*du fait du rebond des prix des produits frais*» : les fruits frais sont particulièrement concernés, de même que la viande, le lait, le fromage et les œufs, détaille l'Insee. À l'inverse, les prix des services ont ralenti, et ceux de l'énergie ont baissé de 3,9%. Sur un an, la hausse des prix de l'énergie atteignait, en août, 22,7%, celle de l'alimentation s'élevait à 7,9% et celle des produits manufacturés 3,5%, précise le document.

### **Plusieurs mois d'inflation marquée attendus**

Malgré l'accalmie observée à la faveur de la torpeur estivale, les consommateurs devraient encaisser de plein fouet la hausse des prix pendant plusieurs mois encore. L'Insee s'attend à une inflation s'établissant à «*environ 6,5%*» en décembre prochain, quand la Banque de France prévoit un «*pic*» en fin d'année, au même niveau que celui indiqué par les statisticiens nationaux.

Le retour à la normale n'est pas prévu avant au moins la fin de l'hiver. Cette semaine, le patron de Bercy, Bruno Le Maire, a dit s'attendre à une inflation forte jusqu'en janvier ou février 2023, avant qu'un reflux commence à se faire sentir. Les équipes du ministère de l'Économie et des Finances ont par ailleurs revu leur prévision nettement à la hausse pour l'an prochain, estimant l'inflation à 4,2% en moyenne, au lieu des 3,2% attendus jusqu'ici.

\* \* \*

## **Crise des sous-marins : un an après l'alliance Aukus, l'effet domino en Indo-Pacifique – Le Monde**

L'alliance scellée en septembre 2021 entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie qui avait entraîné l'annulation de la vente de douze sous-marins français, prend forme. Mais le rééquilibrage escompté de Washington avec la Chine apparaît encore lointain.



Le ministre français de la défense Sébastien Lecornu (à droite) reçoit le ministre de la défense australien Richard Marles (à gauche), à la préfecture maritime de l'Atlantique, à Brest, le 1er septembre 2022. JEAN-FRANCOIS MONIER / AFP

Un an après son lancement surprise, [l'alliance Aukus entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie](#), qui avait ruiné en une journée, le 15 septembre 2021, sept ans d'efforts français pour [vendre douze sous-marins à propulsion diesel à Canberra](#), apparaît de plus en plus comme un détonateur à mèche lente. Alors que la concrétisation de ce pacte sécuritaire qui avait été vécu par Paris comme un « *coup dans le dos* » débute tout juste, Aukus a entraîné dans son sillage une multitude de décisions diplomatiques et militaires. Un effet domino aujourd'hui considéré comme un tournant dans la polarisation des tensions entre la Chine et les Etats-Unis dans l'Indo-Pacifique.

Au bout d'un an, les Australiens n'ont ainsi toujours pas d'horizon précis pour l'acquisition de leurs huit sous-marins à propulsion nucléaire, et les experts considèrent que Aukus leur a fait perdre dix ans. [L'offre française portée par Naval Group](#) visait une première livraison vers 2030. Or, Canberra ne pourrait plus aujourd'hui espérer de renouvellement de sa flotte vieillissante avant 2040, faute de place dans le carnet de commandes des constructeurs américains et britanniques. Mais Aukus n'ouvrirait formellement la voie qu'à une phase préalable de « *discussions* » pouvant durer « *dix-huit mois* ». Afin de faire taire les doutes sur un travail encore très souterrain, l'Australie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont donc envoyé plusieurs signaux ces derniers mois.

En avril, ils ont annoncé que leur collaboration serait désormais élargie au domaine de l'hypersonique, du cyber, du quantique, ou encore des drones sous-marins avec « *des expérimentations dès 2023* ». Le ministre de la défense australien, Richard Marles, a aussi signé, le 1<sup>er</sup> septembre, un accord avec Londres, permettant aux sous-mariniers australiens de

s'entraîner outre-Manche, notamment sur le tout nouveau sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) britannique, le HMS *Anson*, entré en service actif le même jour. Les Britanniques, eux, ont annoncé, en juillet, le déploiement d'ici la fin de l'année de deux navires de patrouille hauturiers en Indo-Pacifique : une première pour Londres, qui n'avait jusqu'ici aucune présence navale permanente dans la zone.

### **L'affront est pardonné**

La construction d'infrastructures militaires a par ailleurs débuté dans le nord de l'Australie. Ces travaux, financés par les gouvernements américain et australien, sont en cours autour de Darwin, qui offre un accès direct sur la mer de Timor et les eaux asiatiques. Ils concernent le port et les bases de l'armée de l'air australienne dans la région et devraient être terminés dès 2023. Les infrastructures pourront être utilisées aussi bien par les avions que tous les navires américains (flotte de surface, sous-marins, navires hydrographiques, etc.). Le nombre de marines américains aujourd'hui en rotation permanente en Australie – autour de 2 200 – devraient, en outre, être augmenté.

Côté français, le premier anniversaire d'Aukus avait été anticipé. Le 1<sup>er</sup> septembre, le ministre des armées, Sébastien Lecornu, a reçu son homologue australien juste avant sa visite au Royaume-Uni. Allusion assumée au différend de 2021, ils se sont rendus à Brest, port d'attache des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins français. Dans leur communiqué, les deux ministres assurent s'être accordés sur « *des mesures pratiques* », notamment pour « *aider les forces françaises à projeter plus facilement des moyens militaires dans la région* ». Le fait que Paris puisse éventuellement apporter à Canberra une solution temporaire pour combler son manque de sous-marins d'ici à l'arrivée des bâtiments américains ou britanniques n'a toutefois pas été officiellement évoqué.

Au ministère des armées ou au sommet de l'exécutif, on assure désormais que l'affront est pardonné. « *Il fallait clore ce chapitre pour donner un nouvel horizon à la relation bilatérale. Finalement, malgré un risque pour sa réputation dans cette affaire, Naval Group en est sorti blanchi* », estime une source diplomatique. Avec Canberra, la page a donc été tournée en plusieurs temps. D'abord en juin, avec la signature de l'accord de rupture du contrat entre Naval Group – dont l'Etat est actionnaire à 62 % – et les autorités australiennes, négocié pour [un montant de 555 millions d'euros](#). Puis, le 1<sup>er</sup> juillet, avec la visite en France du [nouveau premier ministre australien, Anthony Albanese](#), élu en mai. Emmanuel Macron pourrait aussi se rendre en Australie mi-novembre, en marge du sommet du G20 à Bali.

### **Muscler les efforts dans la zone**

Entre-temps, l'examen de conscience français a officiellement été fait. L'enquête confiée par l'Elysée au secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale sur les raisons du désaveu australien a donné lieu à un rapport classifié. Mais « *le reality check [la mise à l'épreuve des faits], c'est que dans le cadre de contrats comme celui qu'avait noué Naval Group avec l'Australie, qui imposait une clause de revoyure tous les deux ans, nos capacités de veille stratégique n'étaient pas suffisantes*, résume une source diplomatique qui a pu lire ce rapport. *Malgré la distance, il ne fallait pas se contenter d'un suivi par le biais des relations classiques d'Etat à Etat. Nous devons apprendre à nous engager dans des écosystèmes beaucoup plus larges, en ayant recours, comme nos compétiteurs, au soft power ou à la diplomatie d'influence* ».

Ces douze derniers mois, à Paris, il a donc été décidé de muscler les efforts dans l'Indo-Pacifique plutôt que de s'avouer vaincu. Notamment à travers la mobilisation du réseau diplomatique. En février, un forum s'est tenu, à Paris, autour des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne et de trente Etats de l'Indo-Pacifique. Côté militaire, la France a, pour la deuxième année consécutive, déployé un sous-marin nucléaire d'attaque dans la région. L'*Améthyste* est rentré en France le 6 juillet, après six mois dans l'océan Indien. En 2021, la mission du SNA *Emeraude*, qui était allé jusqu'en mer de Chine méridionale, était une première depuis vingt ans.

Aukus se révèle, à ce titre, « *le symptôme et le moteur potentiel* » d'une « *prolifération* » des sous-marins en Indo-Pacifique, estime Hugo Decis, ancien chercheur à l'Institut international des études stratégiques, dans un [numéro spécial de la Revue défense nationale](#), publié cet été. Alors que 163 des 368 SNA du monde – conventionnels et nucléaires – sont exploités en Asie, 45 autres devraient y être livrés dans les années à venir. En dehors de la Chine, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud apparaissent en pointe et ont mis en service récemment des modèles très perfectionnés, détaille M. Decis.

### **L'ouverture d'une brèche**

Aukus a également ouvert une brèche dans l'interprétation qui prévalait du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Si celui-ci n'interdit pas formellement le transfert d'« armes » nucléaires, la possibilité que les Etats-Unis – un Etat doté – puissent transférer la technologie de la propulsion nucléaire à l'Australie – Etat non doté – « *a posé les bases d'un nouveau standard* », résume aussi [dans un article](#) paru dans la *Revue défense nationale* Tiphaine de Champchesnel, chercheuse sur les questions de dissuasion à l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire.

Pour l'heure, ce transfert n'a pas eu lieu et pourrait se révéler très compliqué. Mais d'autres Etats pourraient se montrer à leur tour intéressés par l'option australienne, ou en tout cas être encouragés à accélérer leur propre programme de sous-marin nucléaire, comme la Corée du Sud. A Paris, la possibilité de céder à d'éventuelles futures demandes de transfert de la propulsion nucléaire demeure un sujet sensible et le débat n'est pas tranché.

Un après sa création, Aukus a, enfin, été le catalyseur de multiples repositionnements diplomatiques et sécuritaires des pays de la zone Indo-Pacifique, notamment de la part de la Chine. « *Aukus était un aveu de la vulnérabilité de Washington sur le plan aéromaritime* », estime ainsi Marianne Péron-Doise, directrice de l'observatoire de l'Indo-Pacifique à l'Institut de relations internationales et stratégiques et co-coordinatrice du numéro spécial de la *Revue défense nationale*. « *Aukus n'a pas eu l'effet dissuasif escompté ; la Chine a très bien compris le message et propose à son tour des pactes de sécurité, notamment aux Etats micro-insulaires comme les îles Salomon [en avril]. Ceux-ci n'ont pas le contenu technico-opérationnel d'Aukus mais visent les problèmes environnementaux et de sécurité maritime de ces Etats* », ajoute-t-elle.

Pour l'heure, la nécessité pour les Etats-Unis de s'investir dans la guerre en Ukraine ne semble pas avoir entravé leur volonté de poursuivre leur engagement dans la zone et Washington y multiplie les alliances à géométries variables. En février, alors que le conflit entre Kiev et Moscou débutait, les Etats-Unis ont publié une feuille de route pour l'Indo-Pacifique. Les domaines de la connectivité et du changement climatique y étaient particulièrement développés. Le 28 et 29 septembre, le président américain Joe Biden recevra

à la Maison Blanche les dirigeants des îles du Pacifique : de Fidji aux îles Cook, en passant par Kiribati, la Micronésie, ou encore les Tuvalu et Vanuatu. Une première dans ce format.

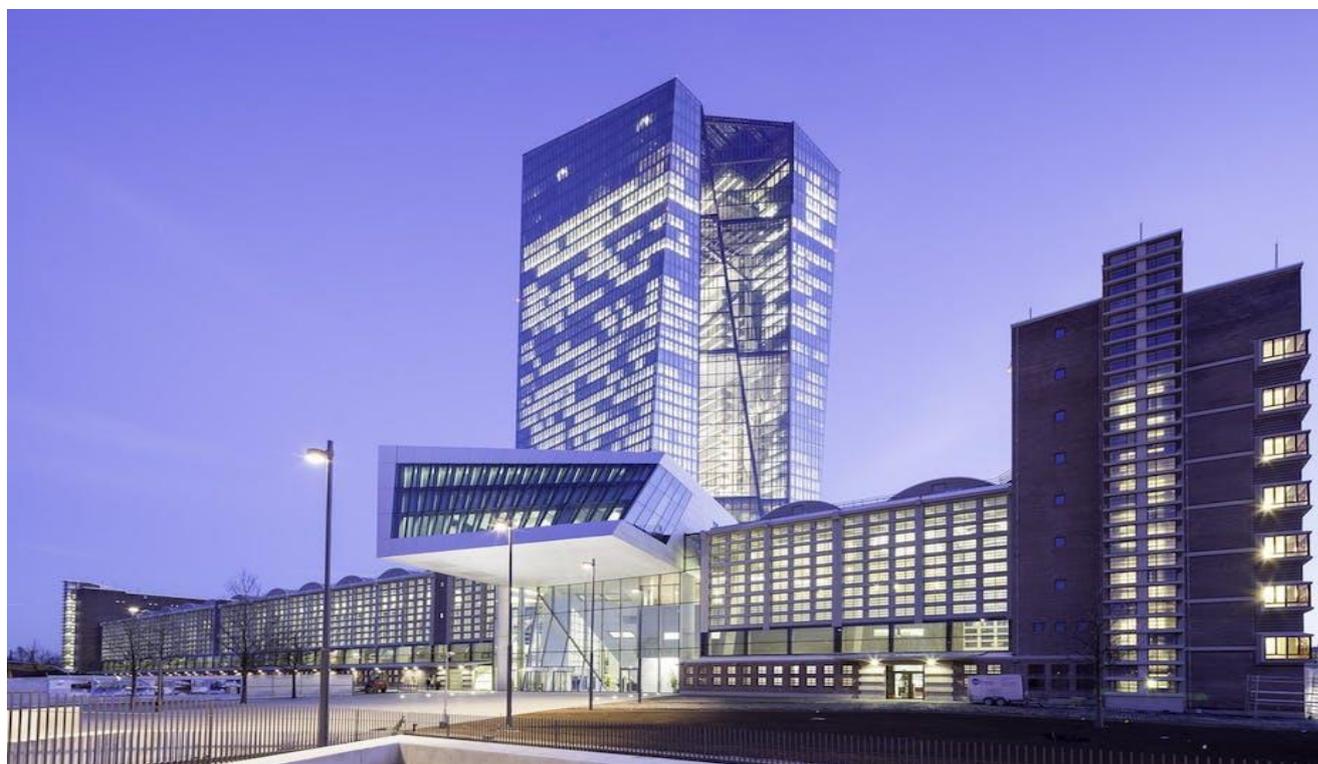
Elise Vincent

\* \* \*

## Le resserrement monétaire de la BCE, une mauvaise nouvelle pour les « cigales » européennes – The Conversation

auteur

Professeur et directeur du Mastère Spécialisé Patrimoine et Immobilier, Kedge Business School



En juillet 2022, le Système européen des banques centrales (SEBC) détenait plus de 35 % de la dette publique de l'eurozone. [Flickr/European Central Bank](#)

En août 2022, l'inflation s'élevait en rythme annuel à 8,5 % aux États-Unis, 10,1 % au Royaume-Uni et 9,1 % dans la zone euro. Pourtant, à l'instar des autres grandes banques centrales, la Banque centrale européenne (BCE) a pour première mission, selon l'article 127 du Traité de l'Union européenne, la stabilité des prix dont elle avait elle-même fixé le plafond à 2 %.

Pour quelles raisons la BCE a-t-elle failli à sa mission et quelles en seront les conséquences ? Le choc inflationniste actuel a deux types de causes économiques (conjoncturelles et structurelles) qui se sont cumulées en 2022. À court terme, les prix subissent le choc d'offre dû aux goulets

d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ainsi que la flambée des prix de l'énergie consécutive à la guerre en Ukraine. Mais ces facteurs accentuent une tendance sous-jacente de plus long terme liée au réchauffement climatique, aux relocalisations et au vieillissement de la population.

Surtout, à ces causes relevant de l'économie réelle se sont ajoutées les politiques extraordinairement expansionnistes que les banques centrales ont mis en place à partir de 2008 pour éviter de transformer deux grandes récessions (2009 et 2020) en de profondes dépressions, et qui prennent actuellement fin.

Ainsi pour répondre à la crise financière de 2008 et instruite par l'expérience de la crise de 1929, la BCE a, comme la Réserve fédérale américaine (Fed), lancé des programmes d'achats massifs et durables de titres obligataires publics sur le marché secondaire (*quantitative easing*, ou QE) pour maintenir les taux longs très bas et permettre aux entreprises et aux ménages d'emprunter pour soutenir l'activité et éviter le pire : la déflation, c'est-à-dire une baisse des prix généralisée générant l'attentisme des consommateurs (qui repoussent leurs achats pour payer moins) pesant ensuite sur les revenus et les capacités d'investissement des entreprises et donc in fine sur la croissance.

## **La réaction tardive de la BCE**

Cette politique non conventionnelle totalement inédite devait cesser après la crise mais elle fut au contraire accentuée par la pandémie de 2020, amenant le bilan et la masse monétaire des banques centrales à des niveaux inconnus.

*[Plus de 80 000 lecteurs font confiance à la newsletter de The Conversation pour mieux comprendre les grands enjeux du monde. Abonnez-vous aujourd'hui]*

Ce n'est finalement qu'en juillet 2022, soit quatre mois après la Fed, que la BCE a décidé de remonter ces taux de 50 points de base (une première depuis plus d'une décennie) et de stopper ses programmes de quantitative easing, mais sans les éteindre. C'est-à-dire, à la différence de la Fed, en réinvestissant le montant des obligations arrivées à échéance (son bilan reste donc stable alors que celui de la Fed commence à diminuer).

Pour lutter contre la hausse des écarts entre les taux de financement des différents États membres de la zone euro, les « spreads », constatée depuis début 2022, elle a même annoncé un nouvel outil « anti-fragmentation » encore dans les limbes qui se traduirait par de nouveaux achats d'obligations des États en difficulté.

Réagissant plus tardivement que la Fed, la BCE a ensuite été contrainte d'augmenter encore ses taux cette fois de 75 points le

8 septembre, soit le plus fort relèvement depuis sa création en 1999. Mais ce nouveau taux de refinancement de 1,25 % s'il accentuera logiquement le risque de récession dans la zone euro reste très en deçà de l'inflation et ne suffira donc pas à juguler la hausse des prix.

## **L'Italie maillon faible**

Le programme d'achat massif d'obligations souveraines (Pandemic Emergency Purchase Programme ou PEPP) de la BCE lancé en mars 2020 pour éviter l'effondrement des économies s'est traduit par un financement de la quasi-totalité des énormes emprunts publics émis depuis deux ans. Ainsi en juillet 2022, le Système européen des banques centrales (SEBC) détenait en moyenne plus de 35 % de la dette publique de l'eurozone (33 % en France), ce qui n'incite bien sûr pas les pays dispendieux à réduire leur déficit structurel.

Parmi les « cigales » qui ont pu financer sans douleur leurs déficits publics, l'Italie est devenu le maillon faible de la zone euro avec une dette publique passée de 134,3 % à 154,4 % au moment où la Grèce sort tout juste du mécanisme de surveillance européen après 11 années de sacrifices.

Si, comme l'annonce les sondages, la coalition d'extrême droite emmenée par Giorgia Meloni remportait les élections du 25 septembre, le pays entrerait sans doute dans une phase de fortes turbulences financières car la candidate au poste de premier ministre souhaite renégocier le plan européen de soutien à son économie pourtant extrêmement favorable avec 191,5 milliards d'euros dont 69 de subventions sur la période 2021-2026.

Dans ces conditions, on ne peut exclure une envolée des taux des obligations souveraines italiennes voire un défaut sélectif de l'Italie, par exemple sur les obligations détenues par le SEBC, ce qui minerait la crédibilité de l'euro.

Il semble que la BCE, échaudée par la crise grecque de 2015, ait anticipé ce risque en décidant le 3 février 2020 qu'elle ne détiendrait que 10 % des 290 milliards de la dette italienne contractée pour faire face à la pandémie dans le cadre du PEPP et qui s'ajoutent aux 450 milliards de dettes détenues par le SEBC dans l'Asset Purchase programme enclenché depuis 2015 – laissant ainsi 90 % du risque de signature à la seule banque centrale italienne : ce qui devrait faire réfléchir le futur gouvernement transalpin.

\* \* \*

## Pourquoi les dépenses de santé ont explosé en France en 2021 – L'Express

Elles ont atteint 226,7 milliards d'euros en 2021, selon la Drees, soit la plus forte hausse observée en 30 ans. Les dentistes, services hospitaliers et laboratoires d'analyse en sont les grands moteurs.



Les réinfections grimpent en flèche, résultat d'un relâchement des gestes barrières et d'un sous-variant BA.5 plus transmissible.  
[afp.com/Nicolas TUCAT](https://www.afp.com/Nicolas_TUCAT)

C'est la plus forte augmentation observée depuis trente ans en France. Les dépenses de santé ont atteint, en 2021, 226,7 milliards d'euros selon un rapport de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) publié ce jeudi 15 septembre. La hausse est spectaculaire : elle atteint 7,9% par rapport à 2020, où la santé avait connu un coup de frein historique en raison des effets très contrastés de l'épidémie de Covid-19. En moyenne, les dépenses liées à l'hôpital croissent de 3,5 % chaque année depuis 1980.

Certains secteurs de la santé, comme les soins chez les dentistes, profitent d'un bond spectaculaire : +22,5% pour les professionnels des gencives et des caries. La "consommation de soins" hospitaliers a, par ailleurs, augmenté de 6,2%, s'expliquant par "un rebond important de l'activité", détaille la Drees. Surtout, l'année 2020 avait été marquée par un recul très net des dépenses, en pleine crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19.

- **Une année 2020 en chute libre**

L'année 2020 était celle de la "chute d'activité engendrée par les mesures de restrictions sanitaires", indique le service statistique des ministères sociaux. En effet, les préoccupations soulevées par la circulation accrue du coronavirus et le report de nombreux actes de soin afin de mobiliser le personnel soignant dans les salles de réanimation ont conduit à un exode des cabinets dentaires ou des ophtalmologues, par exemple. C'est également le cas des laboratoires d'analyses biologiques hors tests PCR, qui ont vu leur consommation rebondir (+9,5%), après avoir connu une baisse en 2020.

- **L'action du gouvernement saluée**

Aux yeux de la Drees, cette hausse des dépenses s'explique également par la hausse des salaires inscrite dans le "Ségur de la santé". La réforme "100% santé", qui permet le remboursement intégral de certains soins, semble également avoir donné un coup de fouet, notamment sur le volet des audioprothèses, dont la consommation a crû de 60%. L'effet se remarque tout autant sur les prothèses dentaires (près de 40% d'augmentation) ou pour l'optique médicale (+15,8%).

- **Quelle part prise en charge par l'État ?**

Sur l'ensemble de ces dépenses, la part prise en charge par la Sécurité sociale, déjà historiquement élevée, s'est encore légèrement accrue à 79,8%. Les complémentaires santé, dont les remboursements avaient diminué en 2020, ont elles aussi davantage contribué, à hauteur de 12,9%. Le "reste à charge" acquitté par les ménages a pourtant lui aussi progressé, à 7%, soit 15,8 milliards d'euros. La France reste toutefois le deuxième pays de l'OCDE, derrière le Luxembourg, où ce taux est le plus faible, note la Drees.

\* \* \*

## Union européenne : U. von der Leyen veut créer un environnement plus favorable à l'investissement – Le Moci



Que retenir du discours sur l'état de l'Union prononcé par Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, le 14 septembre à Strasbourg, devant les eurodéputés ? Pour les Etats membres, elle a appelé à un assouplissement des règles budgétaires, et pour les entreprises, à la création d'un environnement plus favorable aux investissements et aux PME, et à une relance des accords commerciaux, notamment dans le cadre de la sécurisation des approvisionnements.

Dans un discours long de près d'une heure, la présidente allemande de la Commission européenne Ursula von der Leyen a prononcé le 14 septembre un discours militant sur l'état de l'Union. Elle souhaite que les états membres redécouvrent « *l'esprit de Maastricht -la stabilité et la croissance* » allant de pair, dont l'objectif est « *d'ouvrir l'espace aux investissements stratégiques* » et **donner confiance aux marchés financiers**.

La présidente de la Commission en a appelé à « *davantage de liberté d'investir* ». Comment ? Elle a invoqué les « *valeurs immuables de notre économie sociale de marché* ». Elle a souligné l'importance de **donner « un environnement propice aux entreprises, une main d'œuvre ayant les compétences recherchées et un accès aux matières premières dont notre industrie a besoin »**.

Pour cela, l'ancienne ministre allemande a expliqué qu'il sera « *nécessaire d'éliminer les obstacles* » au développement des petites entreprises. Ces dernières seront alors

« au centre de cette transformation », véritable point de départ de la « **prouesse industrielle** » de l'Europe.

## ***S'appuyer sur les petites entreprises***

Mais avec le contexte actuel d'inflation et d'incertitudes, ces PME sont particulièrement touchées. Ursula von der Leyen a promis de « **présenter un train de mesures pour soutenir les PME** », sans toutefois préciser ni la date ni le contenu précis de ces mesures. Elle a cependant évoqué un « *corpus unique de règles fiscales pour les entreprises en Europe* », baptisé « **Befit** », qui **facilitera les affaires** en Europe avec moins de formalités administratives.

Autre mesure : « **réviser la directive sur les retards de paiement** ». Il est, selon elle, « *tout simplement injuste qu'une faillite sur quatre soit due à des factures non payées à temps* ». Elle a poursuivi sur le manque de main-d'œuvre tout en rappelant que c'était « *une bonne chose* » que le nombre de chômeurs n'ait jamais été aussi bas en Europe.

« *L'Europe manque de chauffeurs routiers, de serveurs dans ses restaurants ou de personnel dans ses aéroports. Ou encore d'infirmiers, d'ingénieurs ou d'informaticiens* », a-t-elle précisé. Il est donc nécessaire « **d'investir beaucoup plus massivement dans la formation initiale et la formation continue** », en collaborant étroitement avec les entreprises. Elle a conclu ce chapitre en précisant qu'il faudra « *recruter à l'étranger certains talents particuliers, qui renforceront nos entreprises et la croissance de l'Europe* ». Pour cela, des **reconnaisances de diplômes et de qualifications** seront mises en place rapidement.

## ***Sécuriser des approvisionnements***

Sur la question de l'indépendance économique, la présidente de la Commission européenne a rappelé les dépendances de l'Europe sur de nombreuses matières premières, notamment le lithium et les terres rares, qui seront bientôt plus importants encore que le pétrole et le gaz.

Sans le nommer elle a précisé qu'« *un seul pays contrôle la quasi-totalité du marché* ». Et souhaite que « *de nouveaux partenariats viennent renforcer notre économie* ». Elle va ainsi proposer de **ratifier des accords** commerciaux avec le **Chili**, le **Mexique** et la **Nouvelle-Zélande**, notamment. Tout en relançant également les **négociations** de libre-échange avec des partenaires importants, comme **l'Australie** et **l'Inde**.

*C.P.*

\* \* \*

## Allez, c'est vendredi ! Sourions...



Emmanuel Macron et Elisabeth BORNE



\* \* \*

*Pour adhérer à notre syndicat il suffit de [télécharger le bulletin d'adhésion](#) sur notre site, le remplir et le renvoyer accompagné du paiement correspondant.*